

Grâce à votre compte **Manuvie Un**, vous pouvez personnaliser votre prêt hypothécaire en fonction de vos besoins.

Votre compte principal est une marge de crédit. Vous êtes assujetti à un taux d'intérêt variable, appelé taux de base, sur le montant que vous empruntez.

Vous pouvez rembourser la dette de votre compte principal aussi rapidement ou aussi lentement que vous le souhaitez. Voilà la souplesse qu'offre le compte Manuvie Un.

Que faire si la hausse des taux d'intérêt vous préoccupe? Vous voulez profiter des taux fixes bas? Ou vous voulez simplement vous assurer de rembourser votre dette au fil du temps?

Grâce à votre compte Manuvie Un, vous pouvez immobiliser une partie de votre dette à un taux fixe pendant une certaine période, comme cinq ans, tout comme un prêt hypothécaire traditionnel. La portion immobilisée de votre dette s'appelle un sous-compte à terme.

Comme dans le cas d'un prêt hypothécaire traditionnel, vous rembourserez chaque mois du capital et des intérêts sur votre sous-compte à terme. Le prélèvement se fera à partir de votre compte principal. À l'échéance du prêt, vous pouvez fermer le sous-compte et réintégrer la dette restante dans votre compte principal ou la renouveler pour une autre durée déterminée.

En plaçant une partie de votre dette dans un sous-compte à terme, il est possible d'économiser sur les frais d'intérêts, de se protéger contre la hausse des taux d'intérêt et de s'assurer de rembourser ses dettes.

Vous pouvez établir un sous-compte à terme au moyen des services bancaires en ligne ou en nous appelant au 1 877 765-2265.